

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 608

AMENDEMENT

présenté par

M. Jacobelli, M. Giletti, Mme Lavalette, Mme Colombier, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, M. Jenft, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, Mme Rimbert, M. Sabatou et M. Tonussi

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 32, insérer les deux alinéas suivants :

« OUTRE-MER

« La présente actualisation prévoit un fonds de 500 millions d'euros afin de traiter les urgences à court terme en Nouvelle-Calédonie. Cette enveloppe vise à renforcer les capacités d'accueil de la base navale de Chaleix à hauteur de 150 millions d'euros, à créer une base de drones maritimes à hauteur de 100 millions d'euros, à renforcer la base aérienne de La Tontouta à hauteur de 120 millions d'euros, à mettre en place des moyens amphibies spécifiques à hauteur de 50 millions d'euros et à prévoir l'acquisition d'un patrouilleur outre-mer supplémentaire à hauteur de 50 millions d'euros. Elle peut également inclure la mise en place d'une antenne ou d'un centre de coordination à Singapour, afin de renforcer le positionnement de la France au cœur des enjeux de l'Indo-Pacifique, pour un coût estimé à 50 millions d'euros sur la durée de la programmation au titre du secrétariat général permanent du forum des attachés de défense du Pacifique. À défaut, la localisation de ce secrétariat permanent à Paris permet la réallocation de ces crédits vers d'autres priorités capacitaires. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un contexte de dégradation rapide de l'environnement stratégique en Indo-Pacifique, la France ne peut différer le renforcement de ses capacités dans cette zone où elle dispose d'intérêts

souverains majeurs. La situation en Nouvelle-Calédonie, marquée à la fois par des tensions internes récentes et par l'intensification des rivalités de puissance dans son environnement régional, impose une réponse rapide, ciblée et opérationnelle.

Le présent dispositif vise ainsi à traiter, sans délai, les urgences capacitaires identifiées sur le territoire. Il répond à une logique d'efficacité immédiate, en concentrant les moyens sur des investissements directement utiles à la présence, à la surveillance et à la projection des forces. Le renforcement des infrastructures de Chaleix et de La Tontouta, le développement de capacités de drones maritimes, l'acquisition de moyens navals supplémentaires ainsi que la montée en puissance des capacités amphibies participent d'un objectif clair : garantir la crédibilité opérationnelle de la France dans la zone.

Par ailleurs, la création éventuelle d'un point d'appui ou d'un centre de coordination à Singapour s'inscrit dans une logique d'influence et de présence au cœur des dynamiques stratégiques régionales, en lien avec nos partenaires. Elle permettrait à la France de mieux structurer son réseau dans l'Indo-Pacifique et d'y affirmer sa place.

Cet effort, volontairement ciblé et calibré, constitue une première étape indispensable. Il traduit une volonté politique claire : ne pas subir les évolutions du monde, mais s'y adapter rapidement pour défendre nos intérêts, préserver notre rang et assurer la stabilité de nos territoires.